

Paris, le 14 mars 2017

Communiqué de presse

Emploi : l'EPIDE et l'Afpaf s'engagent en faveur de l'insertion des jeunes

L'Afpaf (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) partagent la volonté de favoriser l'insertion des jeunes adultes sortis du système scolaire sans qualification. Une volonté qui se traduit par une convention de partenariat, ayant pour objectif de renforcer leurs actions communes, particulièrement pour favoriser l'entrée des jeunes en formation qualifiante à la fin de leur engagement à l'EPIDE. Elle s'inscrit dans la continuité du travail engagé entre les deux réseaux, notamment à partir du dispositif Déclif pour l'Action, et sur des expérimentations de certification CléA.

Les éléments clés de convention, signée fin 2016, entrent d'ores et déjà en application début 2017. Cette convention s'axe autour de quatre points :

- Favoriser les échanges de pratiques entre les cadres des deux structures,
- Développer des projets pédagogiques communs visant à enrichir l'offre de services apportée aux jeunes de L'EPIDE et à favoriser leur accès à la qualification et à l'emploi durable,
- Accompagner vers les formations de l'Afpaf les candidats intéressés,
- Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes de l'EPIDE (en amont et pendant la formation à l'Afpaf)

« La signature de cette convention de partenariat national est l'aboutissement logique à plusieurs années de collaboration entre les centres EPIDE et l'Afpaf. Tous les ans, entre 30 et 40% des jeunes qui atteignent leur objectif à l'issue de leur parcours EPIDE, intègrent une formation professionnelle qualifiante. Beaucoup s'inscrivent dans l'une des formations proposées par l'Afpaf, celles-ci débouchant vers de nombreux métiers. Ce partenariat permettra de formaliser et de développer de façon plus systématique dans tous les territoires, des parcours d'insertion professionnelle sécurisés, mobilisant les offres de service de l'Afpaf et de l'EPIDE. » Nathalie Hanet, Directrice générale de l'EPIDE.

« La formation qualifiante constitue un levier pour l'emploi durable des jeunes. L'Afpaf apporte une réponse concrète et globale aux besoins de développement des compétences de chacun. La complémentarité de nos missions ne peuvent que favoriser l'accès à la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi. Un enjeu prioritaire pour nos deux organismes, ajoute Pascale d'Artois, Directrice générale de l'Afpaf.

L'accès aux formations qualifiantes de l'AFPFA

En 2016, sur près de 800 jeunes de l'EPIDE ayant intégré une formation professionnelle qualifiante, plus d'un tiers ont débuté une formation dans un centre Afpaf. Les secteurs d'activités principaux vers lesquels les volontaires s'orientent sont le BTP, la sécurité, l'hôtellerie-restauration, mais aussi l'industrie, le commerce et le transport-logistique.

« Déclif pour l'action » : un dispositif clé en main

Ce dispositif porté par l'Afpaf permet à des volontaires de chaque centre EPIDE de participer à des ateliers afin de découvrir et de tester des métiers grandeur nature. Il est composé de 4 ateliers et de 2 services utilisables en fonction des besoins du jeune accompagné. Entre septembre 2015 et septembre 2016, 646 volontaires ont été accueillis sur le dispositif, en majorité sur l'atelier 1 « Découvrir et essayer son métier en grandeur nature ».

Expérimentation CléA

La certification « CléA » ou « socle de connaissances et compétences professionnelles » est la première certification interprofessionnelle, unique et commune à tous les secteurs et reconnue nationalement. Elle permet de favoriser l'accès à la formation et l'insertion dans le monde du travail des personnes les moins qualifiées. CléA est une certification officielle et professionnelle qui s'articule autour d'un référentiel unique comportant 108 critères d'évaluation répartis sur 7 domaines clés. L'Afpa est habilitée nationalement à évaluer, former et accompagner les personnes qui veulent obtenir le certificat CléA.

Une expérimentation est en cours dans trois centres EPIDE, Bourges-Osmoy, Strasbourg et Bordeaux avec pour objectif de :

- Présenter la certification CléA aux volontaires,
- Sensibiliser les volontaires à la démarche,
- Former et évaluer les volontaires à l'acquisition des compétences du référentiel CléA et constituer un portefeuille de compétences avec recueil des preuves (production, évaluations, certifications, etc.),
- Faire passer la certification CléA aux volontaires,
- Obtenir la certification officielle,
- Faire le bilan de l'expérimentation,
- Capitaliser généraliser

A propos de l'Afpa

Avec plus de 150 000 personnes formées en 2016, dont 100 000 demandeurs d'emploi, et 50 000 salariés, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) est le **1^{er} organisme de formation professionnelle en Europe. Membre du service public de l'emploi, elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 65 ans**, de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation. Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6000 entreprises. Elle est également le 1^{er} organisme de formation des personnes en situation de handicap. *Plus d'informations sur www.afpa.fr.*

A propos de l'EPIDE

Placé sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Ville, l'EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Dans ses 19 centres, ces jeunes – les volontaires de l'EPIDE- sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les 1100 professionnels qui les accompagnent. La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi. Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 30 000 citoyens responsables. L'EPIDE révèle le quotient citoyen des volontaires comme celui de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés. *Plus d'informations sur www.epide.fr.*

CONTACT PRESSE

Afpa Nationale

Valérie Garcia

01 48 70 54 66/06 19 09 81 80

valerie.garcia-dore@afpa.fr

CONTACT PRESSE

EPIDE

Service Communication et
relations publiques

01 49 65 28 18 – 01 49 65 28 20

communication.presse@epide.fr

Retrouvez tous nos communiqués sur www.afpa.fr

Suivez-nous sur twitter : [@afpa_formation](https://twitter.com/afpa_formation)

Pour découvrir l'EPIDE en quelques minutes, en [reportage](#) ou en [motion design](#), suivez-les liens !

